

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250217_P_027
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec YES HIGH TECH pour 12 représentations du spectacle de l'artiste Emilie DESFONDS intitulé « Je raconte et je chante avec bébé » à destination des enfants de la crèche « Le Matrus » et de la crèche Croq'Malice.

Le Président,

N° 20250217_P_027

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**SCOP SARL YES HIGH TECH
20 rue Saint Joseph
42000 SAINT-ETIENNE**

N° SIRET : 431 971 233 00033

Pour l'organisation de 12 représentations du spectacle de l'artiste Emilie DESFONDS intitulé « Je raconte et je chante avec bébé » à destination des enfants de la crèche « Les Matrus » de Saint-Didier-en-Velay et de la crèche « Croq'Malice » de Saint-Ferréol d'Auroure.

Dates des interventions : Du mois d'Avril au mois de Juillet 2025

Lieu : Crèche Les Matrus à Saint-Didier-en-Velay et crèche Croq'Malice à Saint-Ferréol d'Auroure.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 2 698.90 € TTC frais de déplacement inclus

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 février 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250217-20250217_P_027-AU
Reçu le 20/03/2025